LAIT DEMAQUILLANT CONFORT COSMOS

origine naturelle *

Velouté, ce lait nettoie et démaquille le visage et les yeux, même les plus sensibles. Sa texture gel-crème laisse la peau nette, douce et confortable.

PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
Α	EAU DEMINERALISEE	Aqua	75,10		75,10
В	GLYCERINE 99.5 AMI RSPO MB	Glycerin	3,00	Humectant	3,00
	XG FNCSP-PC	Xanthan Gum	0,50	Agent rhéologique	0,50
С	EMULGADE® SUCRO PLUS	Sucrose Polystearate (and) Cetyl Palmitate	4,00	Emulsionnant	4,00
	EUMULGIN® SG	Sodium Stearoyl Glutamate	0,50	Emulsionnant	0,50
	LANETTE® O OR	Cetearyl Alcohol	1,00	Facteur de consistance (49-59°C)	1,00
	CETIOL® C5 C	Coco-Caprylate/Caprate (and) Tocopherol	10,00	Emollient	10,00
	CETIOL® OE	Dicaprylyl Ether	5,00	Emollient	5,00
D	GEOGARD® 221 (CQ Masso)	Dehydroacetic Acid (and) Benzyl Alcohol	0,80	Conservateur	0,00
	PARFUM COSMOS ROSE WILD (Robertet)	Parfum	0,10	Parfum	0,10
E	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 20%	Aqua (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS



Aspect : Crème souple blanche

pH: 6,0-6,5

Viscosité: 10 000 - 15 000

Brookfield, DVI, spindle 6, speed 10

CARACTERISTIQU

mPa.s

ROCESS

Chauffer les phases A et C à 80°C. Réaliser le premix glycérine + xanthane de la phase B puis l'introduire dans la phase A et homogénéiser sous vive agitation pendant 15 minutes. Réaliser l'émulsion en versant la phase C dans le mélange puis homogénéiser sous vive agitation pendant 10 min. Débuter le refroidissement. Vers 30°C, introduire les ingrédients de la phase D. Enfin, ajuster à pH 6,0 - 6,5 avec la phase E.

Remarque: Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière

